

ACTO Spécial Nids de Guêpes & Frelons

CONCEPT BREVETÉ

AÉROSOL + POIGNET DE SÉCURITÉ

Nids de guêpes et de frelons

ACTO Spécial nids de GUÊPES ET DE FRELONS est un insecticide choc, à action foudroyante, pour la destruction des nids et des insectes dangereux : guêpes, frelons et **frelons asiatiques**. Il permet de détruire tous les nids, même à distance ou difficiles d'accès. Sa très **longue portée : 7 à 8 mètres**, et son action foudroyante sécurisent l'utilisateur. Il agit par contact et ingestion et provoque une **paralysie immédiate** de l'insecte suivie de mort.

MODE D'EMPLOI :

Grâce à sa très forte pression, **ACTO Spécial Nids de GUÊPES ET FRELONS** permet de traiter le nid à distance (même si celui-ci est difficile d'accès) et de l'éliminer très rapidement. Il est conseillé de faire l'application à la tombée de la nuit quand tous les insectes sont rentrés au nid. Agiter l'aérosol. Enlever la sécurité enfant. Vérifier l'orientation du diffuseur avant d'appuyer sur la gâchette en tenant d'une main la poignée et de l'autre main l'aérosol. Puis à l'aide de la poignée, pulvériser le nid en vous tenant à quelques mètres, jusqu'à 8 mètres. Appliquer lorsque le vent est nul afin d'obtenir un résultat optimal. 1 aérosol permet de traiter 1 nid. Ne pas pulvériser à proximité d'appareils électriques sous tension, ni sur les végétaux. Pour enlever la sécurité enfant : dévisser avec un tournevis. **La poignée pistolet assure puissance et précision.**



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



Contient : Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % aromatiques. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de tout autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage avec ou sans reliquat de produit dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



GUEP 15

**AÉROSOL 750 ML
CARTON DE 6**

FOUDROYANT

Type de préparation :
aérosol (AE) insecticide (TP 18).

Composition en % (m/m) :
Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,36 %
(1R)-trans-phénothrine (CAS n°26046-85-5) : 0,10 %
Pipéronyl butoxyde (CAS n°51-03-6) : 1,61 %



FDS disponible sur
www.quickfds.com